

Dévotion envers la Très Sainte Vierge

Ce culte que les catholiques rendent à la Mère de Dieu, d'origine très ancienne dans l'Église est toujours vivant.

Comment se vit dans l'Opus Dei la dévotion envers la Vierge ?

13/08/2020

1. La dévotion, en général, est un acte de la vertu de religion. Avec la prière, il s'agit de l'un des actes intérieurs de cette vertu^[1]. La dévotion est un acte de la volonté par lequel l'homme

s'offre à Dieu, se donne promptement à son service.

Les actes extérieurs de la vertu de religion sont, par exemple, tout ce qui se rapporte au culte[2]. En principe, la dévotion ne peut être dirigée que vers Dieu seul. Or, il est parfois question de dévotion mariale, ou à tel ou tel saint...

Saint Thomas d'Aquin explique que la dévotion qui s'adresse aux saints ne s'arrête pas à eux, mais elle s'adresse à Dieu en dernière instance, dans la mesure où, en ses saints, nous vénérons Dieu qui les a comblés de grâce et de sainteté[3].

La dévotion à Dieu, à la Vierge et aux saints se manifeste au moyen d'actes de dévotion. Aussi, d'ordinaire établit-on une distinction entre chaque dévotion.

2. Pour ce qui est du culte, il faut garder à l'esprit qu'il ne s'adresse

qu'à Dieu, puisque c'est là une façon de manifester que nous dépendons de Lui, et que nous L'adorons. C'est pour cela que le culte que nous rendons à Dieu se distingue du culte rendu aux martyrs et aux saints, ou du culte rendu à la Très Sainte Vierge.

Le culte rendu à Dieu est un culte d'adoration, de latrie. Le culte rendu aux saints et aux martyrs est un culte de vénération, de dulie. Dans le cas de la Vierge, on parle de culte d'hyperdulie. Ces points ont été étudiés en détail lors du second Concile de Nicée (787), qui a ratifié la légitimité du culte des images et distingué entre le culte de latrie, propre à Dieu que le chrétien adore, et le culte de dulie, propre aux saints, à leurs reliques et images, que l'on vénère, alors qu'il réservait à la Très Sainte Vierge le culte dit d'hyperdulie.

3. Le culte et la dévotion envers la Vierge sont très anciens dans l'Église. Ils découlent de la réalité de sa maternité divine et du rôle que le Christ lui a réservé dans l'économie du Salut. La Vierge est Mère de Dieu, *Théotokos*, et notre Mère. En ce sens, le culte marial a toujours eu une claire connotation christologique.

Les écrits du Nouveau Testament et la littérature chrétienne initiale, jusqu'au Concile de Nicée en 325, sont assez rares sur la question : pratiquement jusqu'à ce que le christianisme acquière une reconnaissance publique. On considère que les passages de l'Evangile selon saint Luc 1, 45,1 ; 48-49 ; 11,27 et des Actes des Apôtres 1,14 constituent des témoignages indirects du culte marial primitif.

L'intérêt doctrinal pour la Vierge est sa place dans l'Église, qui commence à être reconnue avec, par exemple, la

typologie Ève-Marie, présente chez saint Justin et saint Irénée de Lyon ; elle paraît aussi indiquer de façon indirecte la vénération que lui portaient les fidèles.

Par ailleurs, la Vierge est présente dans le culte, dès l'Église primitive, comme le manifeste son insertion dans une anaphore eucharistique (celle d'Hippolyte par exemple), ou dans l'une des formules baptismales (le rituel d'Hippolyte), ou encore dans l'hymnographie antique (les Odes de Salomon, les Oracles sibyllins, etc.).

On tire la même conclusion de l'existence de certains édifices cultuels dédiés à Marie, avant le IV^{ème} siècle, en Palestine et à Alexandrie ; de peintures murales trouvées dans les catacombes ; ou de la célèbre prière « Sub tuum præsidium », sur un ancien papyrus égyptien de la fin du III^{ème} siècle.

4. Le Concile Vatican II, au chapitre VIII de la Constitution dogmatique *Lumen gentium* (nn. 66-67)[4], parle du culte de la Très Sainte Vierge dans l'Église. « Ayant pris part, comme la Mère très sainte de Dieu, aux mystères du Christ, élevée par la grâce de Dieu, après son Fils, au-dessus de tous les anges et les hommes, Marie est légitimement honorée par l'Église d'un culte spécial ».

Le concile enseigne aussi que le culte rendu à la Vierge, malgré sa singularité, est essentiellement différent de celui que l'on rend au Verbe incarné, au Père ou à l'Esprit Saint, tout en le favorisant efficacement (*ibid.*). Le concile invite aussi les fidèles à favoriser généreusement le culte de la Très Sainte Vierge, surtout le culte liturgique, tout en insistant auprès des fidèles pour « faire grand cas des

pratiques et exercices de piété envers elle » (n. 67).

Paul VI a dévolu l'Exhortation apostolique *Marialis cultus*, le 2 février 1974, au culte rendu à Marie. Il rapporte dans l'introduction que le développement de la dévotion à la Vierge "est un élément révélateur de la pure piété de l'Église" et s'insère en même temps "dans le cours de l'unique culte dit, « de façon juste et méritée » « chrétien » "puisque il "a son origine et son efficacité dans le Christ, qu'il trouve dans le Christ sa pleine expression et que, par le Christ, il conduit en l'Esprit vers le Père" (ibid.).

Paul VI rappelle comment la réforme de la liturgie romaine, et d'abord de son calendrier général, « a permis d'introduire, de façon plus organique et en marquant davantage le lien qui les unit, la mémoire de la Mère dans

le cycle annuel des mystères de son Fils » (n. 2).

L'examen des livres liturgiques restaurés a entraîné une constatation réconfortante : « la réforme postconciliaire a considéré sous une perspective très juste la Vierge dans le mystère du Christ, et, en harmonie avec la tradition, elle lui a reconnu la place particulière qui lui convient dans le culte chrétien en tant que Mère de Dieu et associée du Rédempteur. » (n. 15). Le texte souligne encore que « le culte que l'Église universelle rend aujourd'hui à la Toute Sainte découle, en le prolongeant et en l'accroissant de manière incessante, du culte que l'Église de tous les temps lui a voué avec un scrupuleux respect de la vérité et en veillant toujours à la noblesse des formes » (*ibid.*).

Il rappelle que la Vierge est aussi « modèle de l'attitude spirituelle avec

laquelle l'Église célèbre et vit les divins mystères. L'exemplarité de la Vierge en ce domaine vient de ce qu'elle est reconnue comme le meilleur modèle de l'Église dans l'ordre de la foi, de la charité et de la parfaite union au Christ » (n. 16).

La deuxième partie de l'Exhortation Apostolique donne certaines lignes pour le renouvellement de la piété mariale. Elle signale quatre traits caractéristiques d'une authentique dévotion envers la Vierge : trinitaire, christologique, pneumatologique, et ecclésiale. Elle indique ensuite quatre orientations qu'il convient de garder présentes dans cette tâche de renouveau : biblique, liturgique, œcuménique et anthropologique.

La troisième partie de l'Exhortation traite de deux dévotions mariales : l'*Angelus* et le Rosaire.

En conclusion, le document explique la valeur théologique et pastorale du culte envers la Vierge.

Le 15 août 1986, dans le contexte du renouveau liturgique et marial, la Congrégation pour le Culte divin approuvait la publication des « Messes de la Vierge Marie », collection de quarante-six messes, dans le but de « promouvoir en toute rectitude une dévotion envers la Mère de Dieu »[5]. Elle explique que la raison d'être de ces messes est à trouver dans « la participation intime de la Mère du Christ à l'histoire du Salut. L'Église, en commémorant le rôle de la Mère du Seigneur dans l'œuvre de la rédemption ou ses priviléges, célèbre avant tout les événements salvifiques où, selon le dessein de Dieu, est intervenue la Vierge Marie en vue du mystère du Christ »[6].

Publié le 11 octobre 1992, le Catéchisme de l'Église Catholique, dans son numéro 971, donne une synthèse condensée du culte envers la Vierge. Se fondant sur le Concile Vatican II et l'Exhortation apostolique *Marialis cultus*, il rappelle que la piété mariale est un élément intrinsèque du culte chrétien ; que le culte spécial dont on la vénère est essentiellement différent du culte d'adoration réservé aux personnes divines.

Le Catéchisme conclut en affirmant que ce culte trouve son expression dans les fêtes liturgiques dédiées à la Mère de Dieu et dans la prière mariale comme le saint Rosaire

5. La dévotion envers la Très Sainte Vierge qui, comme nous l'avons vu, est si profondément enracinée dans la vie de l'Église est et a été logiquement présente tout au long des siècles dans la vie de ses enfants

et d'un grand nombre d'institutions ecclésiales. Aussi est-il naturel qu'elle soit également présente dans l'Œuvre et dans la vie de son fondateur. Saint Josémaria affirmait que l'Opus Dei était né et s'était développé sous le manteau de Sainte Marie.

Cette intercession maternelle de la Vierge Marie est évidente par son assistance pour tout ce qui se rapporte au chemin juridique de l'Œuvre. Pour surmonter ces difficultés, le fondateur a eu recours d'innombrables fois à Sainte Marie lors de ses nombreux pèlerinages dans divers sanctuaires mariaux d'Europe et d'Amérique.

Les différentes étapes juridiques successives ont trouvé leur achèvement le 28 novembre 1982 avec l'érection de l'Opus Dei en prélature personnelle.

6. Saint Josémaria s'est toujours adressé à la Vierge lorsque le

Seigneur a permis que surgissent de dures contradictions, comme par exemple dans les années 1950. C'était l'une des piques de la "contradiction des bons", qui agissaient en pensant rendre service à Dieu[7]. "*Ne sachant à qui m'adresser ici-bas, je me suis tourné, comme toujours, vers le ciel. Le 15 août 1951, après un voyage pénitent, pourquoi ne pas le dire, j'ai fait à Lorette la consécration de l'Œuvre au Très Doux Cœur de Marie*"[8].

Saint Josémaria est revenu de ce voyage très satisfait, sûr d'avoir remis toutes ses préoccupations dans de bonnes mains. *Cor Mariae Dulcissimum, iter para tutum*, répétait-il constamment avec tous ses enfants. Il voulut que ceci devînt désormais une prière continue[9]. Par cette même oraison jaculatoire, les fidèles de l'Œuvre se sont unis à leur fondateur et à son premier successeur pour demander à la Toute

Puissance Suppliante la solution juridique définitive.

7. Toute la vie de saint Josémaria est emplie de son amour envers la Très sainte Vierge. Il ne voulait en rien se donner en exemple, si ce n'est en son amour pour la Vierge qu'il aimait à la folie.

Toute son existence était sous-tendue par son amour envers la Vierge et par l'amour de la Vierge, de manière non moins évidente : depuis sa guérison, par l'intercession, de Notre Dame de Torreciudad, alors qu'il avait deux ans et que les médecins l'avaient condamné, jusqu'au 26 juin 1975 où, peu après avoir regardé une peinture de la Vierge de Guadalupe dans son bureau, le Seigneur voulut le rappeler à Lui.

8. L'Opus Dei est essentiellement marial, et c'est là une partie intégrante de l'héritage spirituel que lui a légué saint Josémaria. Il n'est

pas possible de comprendre la vie d'un fidèle de la prélature sans un grand soin apporté à la Mère de Dieu.

La Vierge préside aux débuts de la vocation chrétienne dans l'Opus Dei : *Sois à Marie et tu seras notre***[10]**. Par sa médiation, le Seigneur accorde la grâce du don. Aussi le fondateur disait-il à ses fils, dans Forge : *aime à la folie la Mère de Dieu, notre Mère***[11]**.

Il se remémorait ainsi ses visites au sanctuaire de la Vierge du Pilier à Saragosse: “*C'est pour cela que Dieu veut que nous nous approchions du Pilier : afin que, réconfortés par la compréhension, l'affection et le pouvoir de notre Mère, notre foi grandisse, notre espérance trouve de l'assurance et que soit plus vif notre souci de servir avec amour toutes les âmes. Et pour que nous puissions, avec joie et des forces renouvelées,*

*nous donner au service des autres, sanctifier notre travail et notre vie: en un mot, rendre divins tous les chemins de la terre"**[12]**.*

9. Il est un chemin pour aimer toujours plus la Très Sainte Vierge : les normes et coutumes mariales des fidèles de l'Opus Dei. Du matin au soir et en toutes occasions, elles permettent d'avoir plus facilement recours à Elle : "Nous commençons par des prières vocales que, pour beaucoup d'entre nous, nous avons répétées lorsque nous étions enfants : phrases ferventes et simples, adressées à Dieu et à sa Mère, qui est notre Mère. Maintenant encore, matin et soir, non pas de temps en temps, mais de façon habituelle, je renouvelle cette offrande que mes parents m'ont apprise : Notre Dame, ma Mère, je m'offre entièrement à vous. Et comme preuve de mon affection filiale, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma langue, mon cœur..."**[13]**.

Saint Josémaria invitait aussi à dire beaucoup d'oraisons jaculatoires à la Vierge tout au long du jour: *Si nous parvenions à fréquenter vraiment Marie, qui est notre Mère ! Ne craignons pas de lui répéter au long de la journée — avec le cœur, sans que les mots soient nécessaires — de petites prières, des oraisons jaculatoires. La dévotion chrétienne a réuni beaucoup de ces éloges enflammés dans les Litanies qui accompagnent le Saint Rosaire. Mais chacun est libre de les augmenter, de lui adresser de nouvelles louanges, de lui dire ce que, par une sainte pudeur qu'elle comprend et approuve, nous n'osierions pas exprimer à voix haute.*

[14]

La dévotion à Sainte Marie occupe la première place, après la Sainte Trinité, dans la vie intérieure : *au-dessus d'Elle, il n'est que Dieu.*

Parlant de la Vierge, saint Josémaria commentait : *Je te conseille, pour terminer, de faire, si tu ne l'as pas encore faite, l'expérience personnelle de l'amour maternel de Marie. Il ne suffit pas de savoir qu'elle est Mère, de la considérer de cette façon, de parler ainsi d'elle. Elle est ta Mère et tu es son fils ; elle t'aime comme si tu étais son fils unique en ce monde. Parle-lui en conséquence : raconte-lui tout ce qui t'arrive, honore-la, aime-la. Personne ne le fera pour toi aussi bien que toi, si tu ne le fais pas.*

Je t'assure que si tu prends ce chemin, tu trouveras aussitôt tout l'amour du Christ : et tu te trouveras plongé dans cette vie ineffable de Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit. Tu y puiseras des forces pour accomplir entièrement la Volonté de Dieu, tu t'empliras de désirs de servir tous les hommes. Tu seras le chrétien que tu rêves d'être parfois : débordant d'œuvres de charité et de justice,

*joyeux et fort, compréhensif envers autrui et exigeant envers soi-même***[15]**.

J. A. Riestra

Bibliographie de base

1. Les écrits de saint Josémaria, plus spécialement, les homélies sur la Vierge dans *Quand le Christ passe, Amis de Dieu, Chemin.*
2. Álvaro Del Portillo, *Entrevue sur le fondateur de l' Opus Dei;*
Javier Echevarría, *Souvenirs du bienheureux Josemaría Escrivá,*
Rialp; *Idem , El amor a María Santísima en las enseñanzas de Mons. Escrivá de Balaguer,*
Palabra nn. 156-157 (1978), pp. 341-345.
3. Au nombre des autres travaux susceptibles d'être utiles pour la

question : Federico Delclaux, *Santa María en los escritos del Beato Josemaría Escrivá*, Rialp; José Antonio Riestra, *La maternità spirituale di Maria nell' esperienza mariana di San José maría Escrivá*, dans "Annales Theologici" n. 16 (2002), pp. 473-489; A. Blanco, *Madre de Dios y Madre de los hombres. Studio sulla devozione mariana di San Josemaría e sul rapporto con l' unità di vita*, dans *Romana* n. 19 (2003), pp. 292-320.

4. Pour une vision d'ensemble, on peut consulter: José Luis Bastero Eleizalde, *Maria, Madre del Redentor*, 2^a ed., Eunsa; M. Ponce Cuéllar, *Maria, Madre del Redentor y Madre de la Iglesia*, Herder; S. De Flores – S. Meo (edd.), *Nuevo diccionario de mariología*, Ediciones Paulinas.

[1] Cf. St Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae*, II-II, q. 82, a.1.

[2] Cf. St Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae*, II-II, q. 81, 5.

[3] Cf. St Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae*, II-II, q. 82, 2 ad 1.

[4] Concile Vatican II, Constitution dogmatique *Lumen gentium* :

[5] Messes de la Vierge Marie,
Praenotanda, t. I, p. 11.

[6] *Ibidem*, p. 13.

[7] Cf., par exemple, A. de Fuenmayor-V. Gómez-Iglesias-J.L. Illanes, *L'itinéraire juridique de l'Opus Dei*.

[8] Saint Josémaria, cité dans A. Vazquez de Prada, *Le fondateur de l'Opus Dei*, vol. III, p. 199.

[9] Cf. A. Vazquez de Prada, *Le fondateur de l'Opus Dei*, vol. III, p. 200.

[10] Saint Josémaria, *Chemin*, n. 494.

[11] Saint Josémaria, *Forge*, n. 77.

[12] Saint Josémaria, *Recuerdos del Pilar*, article publié dans *El Noticiero de Zaragoza*, 11-X-1970.

[13] Saint Josémaria, *Amis de Dieu*, n. 296

[14] Saint Josémaria, *Amis de Dieu*, n. 293.

[15] *Ibidem*.